



CP Luttre

H 242

Règlement du tournoi Ainées / Vétérans 2019

Comité du tournoi: A. Cordier et les membres de la commission "Vétérans".

Juge-arbitre: Philippe Wauthion.

- Le tournoi se déroule le samedi 01 juin 2019.
- La compétition se tient dans les locaux du CP Luttre, 1 chemin du Fichaux à 6181 GOUY-LEZ-PIETON.
- Le tournoi est réservé aux ainées et vétérans affiliés à l'une des Ailes de la F.R.B.T.T.
- L'organisation est autorisée sous le N° HAI-1819-78.
- Les séries suivantes seront disputées: B-C0; C2-C4-C6; D0-D2-D4; D6-E0-E2; E4-E6-NC. Un joueur ne peut s'inscrire que dans sa série de classement.
- Les classements utilisés sont ceux de la saison 2018-2019.
- Début de la compétition à 09 Hr 30 pour toutes les séries.
- Le tournoi se joue suivant les statuts et règlements de la F.R.B.T.T, l'Aile Francophone et de la Commission "Vétérans" du Hainaut.
- Il sera fait usage de 6 tables.
- Les inscriptions sont reçues chez Philippe Wauthion jusqu'au mercredi 29 mai à minuit. (0497/41.10.12 - philippe.wauthion@pinghainaut.be).
- Tout joueur inscrit et absent le jour de la compétition, devra payer le montant de son inscription, dans les 8 jours, sur le compte BE31 0682 5058 2955 du CP Luttre, faute de quoi le montant lui sera réclamé par le CPH, avec une amende.
- Il est interdit de fumer dans les installations.
- Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol.
- Le juge-arbitre prendra toutes les dispositions, mesures ou décisions nécessaires pour assurer le bon déroulement de la compétition.